

GUIDE DU CITOYEN

2^e édition 2025-2027

 **Upton**
Municipalité

« Source de culture, source d'inspiration... »



UPTON.CA

MARCHÉ UPTON

747, SAINT-ÉPHREM, UPTON - Tél.: 450 549-4612 - Téléc.: 450 549-5641



- * BOULANGERIE
- * MENU SPÉCIAL DU MIDI
- * PRODUITS LAITIERS
- * LOTERIES
- * VIANDES
- * CRÈME GLACÉE
- * METS CUISINÉS
- * TÉLÉCOPIE
- * ÉPICERIE
- * BIÈRES ET VINS



CG Entretien Lion Pro

450 230-1521

Claude Gaucher
propriétaire 

RÉSIDENTIEL
&
COMMERCIAL




Carrière d'Acton Vale Ltée
Fondée en 1958
525, route 116 Est, Acton Vale • 450 546-3201



carrieredactonvale.ca

**PIERRE CONCASSÉE • BÉTON PRÉPARÉ
CHAUX AGRICOLE ET PLUS**



C'EST PAS PARCE QUE
ÇA NE LE CIBLE PAS
QUE ÇA NE LUI FAIT PAS MAL.

**SOS VIOLENCE
CONJUGALE
1800 363-9010**




INTERNET | TÉLÉVISION | TÉLÉPHONIE



100 % local, 100 % fibre
Internet jusqu'à 1,5 Gbit/s

Pour vérifier la disponibilité et commander :
1 877 790-4545

maskatel.ca



MOT DU MAIRE

Chères Uptonaises, Chers Uptonais,

C'est avec un immense plaisir que je vous présente la 2^e édition du Guide du citoyen de la Municipalité d'Upton. Cet outil a été conçu pour vous offrir un accès simple et clair à l'ensemble des informations concernant les services, les activités et la vie municipale de notre agréable Municipalité.

Que vous soyez nouveau résident ou citoyen de longue date, ce guide vous permettra de mieux connaître tout ce que la Municipalité d'Upton a à offrir. Vous y découvrirez une vie démocratique qui vous concerne directement, des services municipaux qui facilitent votre quotidien, ainsi qu'une multitude d'activités culturelles et de loisirs à partager en famille ou entre amis.

Les pages qui composent ce guide renferment une foule d'informations utiles et pratiques, et je vous invite à le garder à portée de main afin de pouvoir y accéder facilement chaque fois que nécessaire. Si des questions demeurent sans réponse, le bulletin municipal *Le Bavard d'Upton*, notre page Facebook ainsi que notre site Internet upton.ca sont d'excellentes ressources pour obtenir des informations actualisées. Je vous encourage à les consulter régulièrement pour suivre l'évolution des événements, des projets et des initiatives qui façonnent la vie de notre Municipalité.

De plus, sachez que notre équipe municipale est toujours disponible pour répondre à vos questions et vous fournir toute l'aide nécessaire. N'hésitez pas à entrer en contact avec nous pour toute demande d'information ou d'assistance.

Je souhaite également remercier chaleureusement l'équipe d'Éditions Média Plus Communication pour leur travail d'infographie et d'impression de ce guide, ainsi que tous les annonceurs qui ont généreusement contribué au financement de sa publication.

Je vous remercie de votre engagement et de votre participation à la vie locale d'Upton. Ensemble, continuons à faire de notre Municipalité un endroit où il fait bon vivre!

Robert Leclerc
Maire d'Upton

ENTREPRISES  Corporation des Maîtres Électriciens du Québec
G.A. BEAUDRY & FILS inc.
 ENTREPRENEURS ÉLECTRICIENS
 DEPUIS 1963

**RÉSIDENTIEL
 COMMERCIAL
 AGRICOLE
 INDUSTRIEL**

**VENTE ET INSTALLATION
 DE BORNE ÉLECTRIQUE**



815, rang 20, Upton
 450 549-4435 • gabeaudry@telupton.com

Plomberie T.D. INC.

**PLOMBERIE
 CHAUFFAGE
 VENTE
 RÉPARATION**

fondé en 1922  CMMTQ
 Corporation des maîtres
 plombiers et chauffeurs
 du Québec

752-D, RUE CUSHING
 ACTION VALE

**SPÉCIALISTE EN
 PLANCHERS RADIANTS
 INSPECTION DE
 TUYAUTERIE PAR CAMÉRA**

450 546-2676
 info@plomberietd.ca
 www.plomberietd.ca

R.B.Q. : 8320-0006-25

ÉQUIPEXPERTS
 Professionnels *Mécanique & Carrosserie*
 equipexperts.ca

655, rue de Roxton, Acton Vale
 450 546-5502

**MÉCANIQUE
 GÉNÉRALE
 CARROSSERIE
 ESTHÉTIQUE**



 LES POURVOIRES
 DU QUÉBEC

**POURVOIRE
 ROYAUME MAC**

CHASSE ET PÊCHE
 4000 acres de territoire
 Hébergement • Cache mobile

323, 7^e Rang, Saint-Théodore-d'Acton
 450 768-3410 • pourvoiriemac.com

CAMPING Wigwam

**RESTAURANT LICENCIÉ
 SEMI-BOISÉS
 ACTIVITÉS FAMILIALES
 PISCINE ET BAIN TOURBILLON
 LOCATION DE TERRAIN
 DE 6000 À 8200 P.C.**

Location de chalets et mini-chalets, roulottes et tentes Glamp
 Dépanneur licencié • Bar laitier • Salle communautaire • Comité des loisirs
 Jeux intérieurs • Jeux aquatiques • Piscine et bain tourbillon • Terrain de jeux
 Service de propane : motorisé et bonbonne

425, rue Principale, Upton • 450 549-4513 campingwigwam.com 



INDEX

Situation géographique.....	6
Circonscriptions électorales	8
Survul historique	9
Les armoiries	10
Le logo.....	11
Le conseil municipal.....	12
L'administration municipale	14
Sécurité civile	19
Loisirs	20
Culture.....	22
Vie communautaire.....	27
Parcs et espaces verts.....	28
Embellissement	30
Environnement	32
Transport.....	35
Règlements municipaux.....	36
Bottin des organismes.....	43
Index des annonceurs	46

Rédaction : Municipalité d'Upton

Crédit photo page couverture :
 Le Répertoire, Jonathan Laplante

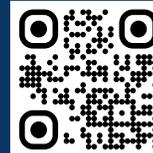
Régie publicitaire :
 Éditions Média Plus Communications

Conception graphique :
 Éditions Média Plus Communications

Impression :
 Éditions Média Plus Communications

Tirage :
 2000 copies

Dépôt légal :
 2025



**Tout UPTON
 sur votre
 cellulaire**

www.upton.ca

1. DÉMARREZ VOTRE CAMÉRA
2. BALAYEZ L'ÉCRAN
3. CLIQUEZ SUR LE LIEN

CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES

Circonscription fédérale de Saint-Hyacinthe Bagot

Députée : Brigitte Sansoucy

Bureau de circonscription
2193, rue Sainte-Anne
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 5H5

Téléphone : 450 771-0505

brigitte.sansoucy@parl.gc.ca



Circonscription provinciale de Johnson

Députée : André Lamontagne

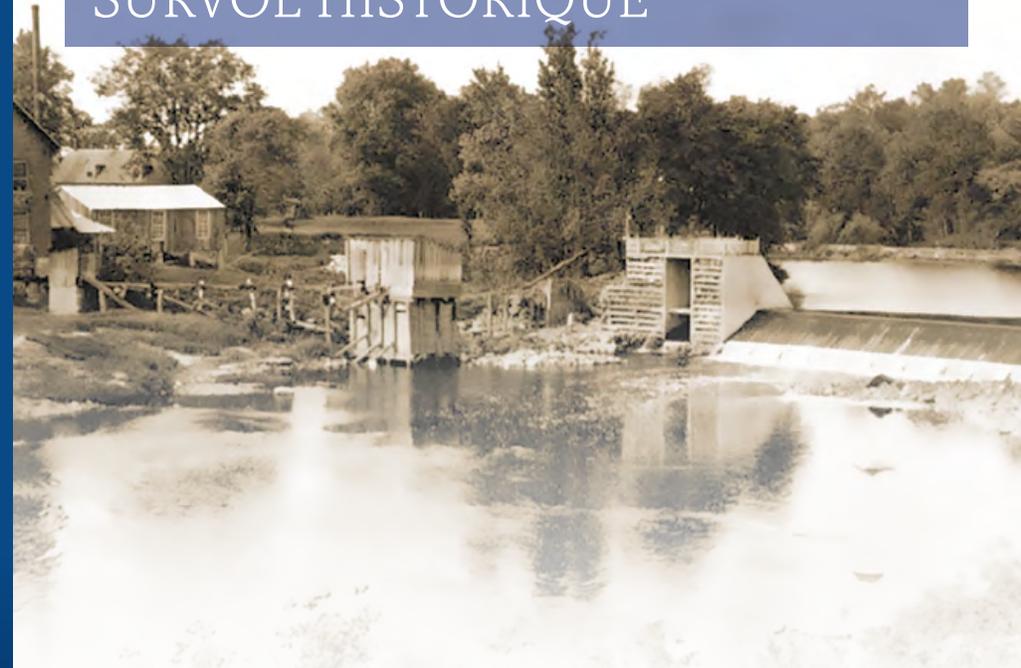
Bureau de circonscription
1072, rue Dubois
Acton Vale (Québec)
J0H 1A0

Téléphone : 450 546-3251

Andre.Lamontagne.JOHN@assnat.qc.ca



SURVOL HISTORIQUE



C'est le 21 mai 1800 que le canton d'Upton est proclamé par le gouvernement canadien et s'ouvre à la colonisation. Cependant, il faudra attendre la construction du chemin de fer vers 1845 et l'arrivée du premier train de la compagnie Saint-Laurent et Atlantique en 1851 avant que celui-ci puisse connaître une augmentation importante de sa population. Aux alentours de 1853, monsieur Anthony MacEvilla, un homme d'affaires d'origine écossaise, fit construire un moulin à farine et un moulin à carder au confluent de la rivière Le Renne et de la rivière Noire (maintenant le site du Théâtre de la Dame de Cœur).

De nombreux bâtiments seront érigés au fil du temps sur cet emplacement : une chapelle, un magasin général, un manoir et un moulin à scie. Le 1^{er} juillet 1855, la Municipalité de la paroisse de Saint-Éphrem d'Upton est officiellement reconnue. Vingt ans plus tard, la construction de l'église Saint-Éphrem prend fin et accentue le fait que l'on retrouve deux pôles de développement sur le territoire : un premier qui gravite autour du domaine de monsieur Anthony MacEvilla et un deuxième qui se met en place à proximité de la gare. D'ailleurs, le 1^{er} janvier 1878, la Municipalité du village d'Upton est officiellement reconnue. Celle-ci connaîtra un important essor commercial et industriel grâce à l'établissement de plusieurs tanneries et d'une importante manufacture de chaussures.

Enfin, c'est le 25 février 1998 que la paroisse de Saint-Éphrem d'Upton et la Municipalité du village d'Upton se sont fusionnées pour devenir la Municipalité d'Upton telle qu'on la connaît aujourd'hui.

ARMOIRIES

SURVOL HISTORIQUE

« Écartelé au 1 d'argent au chardon au naturel; au 2 d'azur à la gerbe d'or; au 3 d'azur à la fleur de lys d'argent, au 4 d'argent à la tannerie de gueules ajourée et à la rivière aux 2 fasces ondées d'azur. L'écu est accosté de deux branches d'érable de sinoples croisés en pointe retenant un listel d'or chargé de la devise de sable UNIS POUR GRANDIR ».



Le chardon

Il rappelle l'origine écossaise de l'un des fondateurs d'Upton, monsieur Anthony MacEvilla, qui établit l'une des premières industries régionales.

La gerbe d'or

Elle rend hommage à tous les valeureux pionniers et souligne la vocation agricole d'Upton. Elle représente également un symbole utilisé originellement par le comte de Chester (Angleterre) comme emblème de son comté dès le XIII^e siècle. On sait que le nom d'Upton a été donné en mémoire d'une ville ainsi nommée dans le comté de Chester.

La fleur de lys

Elle symbolise les origines françaises de la population d'Upton et l'appartenance à la communauté québécoise.

La tannerie et la rivière

La tannerie témoigne des industries variées installées à Upton depuis 1843 grâce au dynamisme de ses citoyens. La rivière désigne la rivière Noire qui donne un cachet particulier à Upton et qui a influencé le choix des premiers explorateurs. Elle a contribué au développement industriel, agricole et touristique.

Les branches de feuilles d'érable

Elles situent Upton dans le Canada.

La devise

« Unis pour grandir »... C'est ensemble en poursuivant un même idéal qu'on arrive à grandir, à prospérer et à s'épanouir dans l'unité, l'équilibre et l'harmonie.

LOGO



« Source de culture, source d'inspiration... »

Le symbole

Les trois personnages rappellent la vision de la Municipalité d'Upton qui place le citoyen et la famille au cœur de ses préoccupations. Leur inclinaison vers la droite symbolise l'accueil et l'ouverture sur le monde, tandis que la position de leurs bras, vers le haut, illustre le dynamisme et l'esprit de solidarité des Uptonaises et des Uptonais.

Les couleurs

Elles sont significatives tant sur le plan géographique qu'économique. Sur le plan géographique, le bleu symbolise les rivières qui traversent le territoire d'Upton et le vert, la nature et les terres agricoles. Sur le plan économique, le bleu illustre l'activité commerciale et industrielle alors que le vert reflète le souci de la Municipalité à l'égard du développement durable et au respect de l'environnement.

Le slogan

Le slogan « Source de culture, source d'inspiration » accompagne le logo. Il fait état de la vitalité de la culture artistique, entrepreneuriale et environnementale d'Upton.

Il veut également démontrer que la Municipalité fait preuve d'initiatives et de nouvelles façons de faire pour améliorer la qualité de vie de ses citoyens.



LE CONSEIL MUNICIPAL

2021-2025



Robert
Leclerc

MAIRE



Mathieu
Beaudry

**Conseiller
Siège #1**



Barbara
Beugger

**Conseillère
Siège #2**



Éric
Jodoin

**Conseiller
Siège #3**



Claude
Larocque

**Conseiller
Siège #4**



Pierre
Dufresne

**Conseiller
Siège #5**



Kelly
Huard

**Conseillère
Siège #6**



LES SÉANCES DU CONSEIL

Les séances ordinaires du conseil municipal ont généralement lieu le premier mardi de chaque mois, sauf au mois de janvier et au mois d'août, à 19 h, à la salle du conseil du bureau municipal d'Upton situé au 810, rue Lanoie. Des séances spéciales peuvent également être convoquées au cours de l'année.

Les séances du conseil municipal sont publiques et comportent une période de questions durant laquelle les citoyens peuvent s'adresser aux élus.

Une fois adoptés, les procès-verbaux des séances du conseil municipal peuvent être consultés sur le site upton.ca. Un résumé de ceux-ci se retrouve également dans le bulletin municipal *Le Bavard d'Upton* chaque mois.



L'ADMINISTRATION MUNICIPALE



Direction générale

Directeur(trice) général(e)

dg@upton.ca

Le(la) directeur(trice) général(e) planifie, organise, dirige et supervise l'ensemble des activités de la Municipalité, en veillant à mettre en œuvre les orientations politiques et stratégiques établies par le maire et les conseillers. Il(elle) est également responsable de l'élaboration du budget annuel et du plan triennal d'immobilisations, en collaboration avec le conseil municipal. De plus, il(elle) peut exercer les fonctions de commissaire à l'assermentation et de présidente d'élection.

Greffe-Administration

Directeur(trice) générale adjoint(e) et Greffier(e) adjoint(e)

dga@upton.ca

Le(la) directeur(trice) général(e) adjoint(e) est responsable du secrétariat, de la direction générale et du soutien au conseil municipal. Avant chaque séance du conseil, il(elle) prépare l'ordre du jour et recueille tous les documents nécessaires pour faciliter la prise de décision des élus. Par la suite, il(elle) rédige le procès-verbal et transmet les résolutions aux personnes concernées.

Il(elle) est également chargé(e) de la rédaction des avis publics, des règlements municipaux ainsi que d'autres documents juridiques de la Municipalité. De plus, il(elle) reçoit et analyse les demandes d'accès aux documents, suit l'avancement des projets municipaux et assure le remplacement du directeur(trice) général(e) en son absence.

Coordonnées du bureau municipal

Municipalité d'Upton
810, rue Lanoie
Upton (Québec)
J0H 2E0

Téléphone : 450 549-5611
Télécopieur : 450 549-5045
Courriel : info@upton.ca
Site Internet : upton.ca

Heures d'ouverture

Du lundi au jeudi
de 8 h 30 à 12 h et
de 13 h à 16 h 30



Finances

Directeur(trice) financier(e)

comptabilite@upton.ca

Le(la) directeur(trice) financier(e) contrôle la gestion optimale des ressources financières de la Municipalité. Il(elle) s'occupe des secteurs d'activités suivants : taxation et perception, comptabilité, trésorerie. Il(elle) s'assure aussi de payer les comptes payables et de traiter la paie des employés municipaux. Il(elle) joue également un rôle de soutien administratif pour la préparation du budget et des états financiers.



Taxes municipales

Les taxes municipales constituent la principale source de revenus de la Municipalité d'Upton. Le taux de taxation est déterminé par le budget annuel de la Municipalité qui est adopté par le conseil municipal au cours du mois de décembre précédant l'année visée.

Le compte de taxes est expédié par la poste et il peut être acquitté en plusieurs versements égaux aux dates d'échéance inscrites sur le compte.

Rôle d'évaluation foncière

Le rôle d'évaluation foncière inventorie l'ensemble des bâtiments situés sur le territoire de la Municipalité d'Upton. Il indique la valeur de chaque propriété sur la base de sa valeur réelle ou marchande. Sa durée est de 3 ans. Par souci de transparence, les inscriptions au rôle d'évaluation foncière sont publiques et disponibles sur le site Internet upton.ca.

Réception

Adjoint(e) administrative et réceptionniste

info@upto.ca

L'adjoint(e) administratif(ve) et réceptionniste accueille les citoyens et les visiteurs et répond à leurs questions. En plus d'assumer différentes tâches de secrétariat ainsi que des suivis administratifs, il(elle) effectue la perception des comptes de taxes municipales et les enregistrements au système comptable. Il(elle) est également responsable de concevoir la mise en page du bulletin *Le Bavard d'Upton* et de gérer les locations de salles.

Loisirs, culture et vie loisirs

Regroupement Récréatif d'Upton (RRU)

rruption2023@gmail.com



Le Regroupement récréatif d'Upton (RRU) est un organisme à but non lucratif (OBNL) dont la mission est de rassembler les personnes intéressées à l'organisation du loisir dans la municipalité d'Upton.

L'organisme favorise le développement du loisir sur le territoire par la mise en place d'une programmation diversifiée en fonction des besoins des citoyennes et citoyens de tout âge. Le RRU contribue activement à la dynamisation de la vie communautaire et au bien-être des résidents de la municipalité.



Inspecteur(trice) en bâtiment

urbanisme@upton.ca

L'inspecteur(trice) en bâtiment relève de la Municipalité d'Upton. Il(elle) est principalement chargé(e) de l'émission des certificats d'autorisation ainsi que des permis de construction et de rénovation. Occasionnellement, il(elle) effectue des inspections sur le terrain afin de s'assurer du respect de la réglementation d'urbanisme sur le territoire de la Municipalité. Il(elle) siège également au sein du comité consultatif d'urbanisme (CCU) en tant que secrétaire et personne-ressource.

L'horaire de travail de l'inspecteur(trice) en bâtiment au bureau municipal d'Upton est disponible sur le site web de la municipalité upton.ca. Pour le/la rencontrer, il est nécessaire de prendre rendez-vous en appelant le 450 549-5611.

Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Le comité consultatif d'urbanisme (CCU) est un organisme mandaté par le conseil municipal pour donner des avis sur les demandes qui lui sont soumises en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire. Le CCU de la Municipalité d'Upton est formé de 7 citoyens et de 2 conseillers. Les membres du CCU sont nommés par résolution du conseil municipal et leur mandat est d'une durée de 2 ans.



Service des travaux publics

Directeur(trice) du Service des travaux publics

dirtp@upton.ca

Le Service des travaux publics est composé d'un(e) chef d'équipe ainsi que d'une équipe de cinq journalier(ère)s, incluant les journalier(ère)s saisonnier(ère)s. En hiver, il(elle) se consacre principalement au déneigement ainsi qu'à l'épandage de fondants et d'abrasifs sur les voies publiques. Le reste de l'année, il(elle) assure l'entretien et la réfection du réseau routier, de l'aqueduc et des égouts. De plus, il(elle) veille à l'entretien des parcs, des espaces verts, des infrastructures, des équipements et des véhicules municipaux.



Service de sécurité incendie (SSI)

Directeur(trice) du Service de sécurité incendie

incendie@upton.ca

Le Service de sécurité incendie (SSI) a pour mission d'assurer des secours efficaces, rapides et de qualité auprès des citoyens d'Upton dont la vie ou les biens sont mis en péril. En combattant et en intervenant lors de sinistres et de situations d'urgence, tous les membres du personnel assument pleinement leurs tâches respectives en dirigeant les opérations, en intervenant lors de situations d'urgence et en accordant une attention particulière à la prévention auprès de la population. En plus de lutter contre les incendies, les pompiers du SSI font partie de l'équipe d'intervention d'urgence de première ligne.

Service de police



Coordonnées de la Sûreté du Québec:

Sûreté du Québec – Poste de la MRC d'Acton Vale

1855, rue Landry, Acton Vale (Québec) J0H 1A0

Téléphone : 450 546-3663

poste.mrc.acton@surete.qc.ca

À Upton, le Service de police relève de la Sûreté du Québec, poste de la MRC d'Acton Vale.

Il a pour responsabilités de :

- Protéger la vie et les biens des citoyens;
- Maintenir la paix et la sécurité publique;
- Prévenir et combattre le crime;
- Faire respecter la loi et les règlements en vigueur.

LOISIRS

Activités sportives

L'été, les enfants et les adolescents peuvent pratiquer le soccer à Upton et disputer des matchs dans d'autres municipalités de la MRC d'Acton en s'inscrivant au club de soccer d'Upton.

Il est aussi possible pour les petits et les grands de jouer au baseball sur le terrain.

Lors de la saison hivernale, les Uptonais ont la possibilité de patiner et de jouer au hockey sur la surface multifonctionnelle Desjardins.

Quatre fois l'an, soit à chaque saison, des cours de conditionnement physique, des cours de danses, des cours de yoga ou autres sont également offerts au centre communautaire à ceux et celles qui désirent se divertir.

Accès-Loisirs Granby

Une entente entre la Municipalité d'Upton et la Ville de Granby permet aux citoyens d'Upton d'avoir accès aux activités de Granby Multi-Sports, de Vie culturelle et communautaire de Granby, de la bibliothèque Paul-O.-Trépanier, de la piscine Miner et des camps de jour du Centre d'interprétation de la nature du lac Boivin en présentant leur carte-loisirs.

Les résidents souhaitant obtenir une carte-loisirs peuvent contacter le bureau municipal à la réception au 450 549-5611 pour obtenir des informations sur la procédure à suivre et les frais associés.



Camp de jour estival

En collaboration avec le RRU «Regroupement Récréatif Upton», la Municipalité d'Upton offre un camp de jour de 8 semaines, de la fin juin à la mi-août, destiné aux enfants de 5 à 12 ans. Ce camp se déroule au chalet des loisirs, avec des heures d'ouverture de 9 h à 16 h, du lundi au vendredi. Un service de garde est également disponible de 7 h à 9 h et de 16 h à 17 h 45.

Tous nos animateurs reçoivent une formation en animation et en premiers soins et plusieurs activités spéciales sont proposées dans la programmation en lien avec une thématique. Les enfants inscrits ont également la possibilité de participer à des sorties baignade à la piscine du camping Wigwam ainsi qu'à des sorties à l'extérieur d'Upton.

Toutes les informations relatives au camp de jour sont accessibles dès le mois d'avril sur le site Internet upton.ca, ainsi que sur la page Facebook officielle du Regroupement récréatif d'Upton (RRU), intitulée « Regroupement récréatif d'Upton (RRU) ». Les inscriptions ont lieu chaque année au mois de mai.

Inscription obligatoire sur la plateforme Qidigo.com. Abonnez-vous à la page du Regroupement Récréatif d'Upton pour accéder aux offres de camp de jour. Pour plus d'informations, contactez-nous : rrupton2023@gmail.com.

Fêtes et événements

Tout au long de l'année, le Regroupement récréatif d'Upton (RRU) organise divers événements afin d'offrir aux citoyens de la Municipalité des occasions de se divertir et de se retrouver. Parmi ces événements, on retrouve :

- Chasse aux Cocos
- Fête de la famille
- Spectacles en Plein air
- Journée de la culture
- Maison Hantée
- Marché de Noël
- Dîner spaghetti





CULTURE

Bibliothèque municipale

784, rue Saint-Éphrem

Téléphone : 450 549-4537



Vous pouvez consulter les heures d'ouvertures dans *Le Bavard d'Upton* ou sur le site Internet upton.ca.

La bibliothèque municipale d'Upton est située dans le même bâtiment que le centre communautaire et la caserne de pompiers. Elle est opérée par une équipe de bénévoles et elle offre plusieurs services : prêts de livres (bandes dessinées, documentaires, livres jeunesse, romans, etc.), de périodiques et de disques compacts, utilisation d'un photocopieur et consultation Internet. L'abonnement est gratuit pour les citoyens d'Upton avec la présentation d'une preuve de résidence. Avec votre carte de membre, vous pouvez emprunter un maximum de 5 documents à la fois pour une durée de 3 semaines. À tous les mois, la liste des nouveautés est publiée dans le bulletin municipal *Le Bavard d'Upton*.

Circuit culturel

6 attraits touristiques jalonnent le circuit culturel de la Municipalité d'Upton. Les citoyens et les visiteurs peuvent les découvrir à pied, à vélo ou en voiture. Des panneaux de signalisation avec des illustrations inspirées des marionnettes géantes du Théâtre de la Dame de Cœur sont installés tout au long du parcours. Un dépliant est disponible au bureau municipal et sur le site Internet upton.ca pour en savoir plus sur les différents lieux à visiter.

Les attraits touristiques du circuit culturel

Magasin général Upton

305, rue Principale

Murale historique

885, rue Lanoie

Musée Saint-Éphrem

351, rue Monseigneur-Desmarais

Théâtre de la Dame de Cœur

611, rang de la Carrière

Le CIMBAD

611, rang de la Carrière

Restaurant

« Au Vieux Moulin »

611, rang de la Carrière



Circuit patrimonial

Le circuit patrimonial de la Municipalité d'Upton met en valeur le patrimoine bâti et historique du village. Celui-ci compte 12 panneaux d'interprétation illustrés de plusieurs photos anciennes.

En le parcourant, vous apprécierez les détails architecturaux des belles d'autrefois et vous découvrirez leurs anciennes vocations. Ce circuit inclut entre autres un couvent, une croix, une église, un manoir, un moulin et un presbytère.

Un audioguide est accessible sur les tablettes et les téléphones intelligents via une application mobile gratuite sur le site Internet baladodecouverte.com. Il est aussi possible de retrouver le contenu de panneaux d'interprétation sur le site Internet patrimoineupton.com.



Les spectacles en plein air d'Upton

La Municipalité d'Upton est fière d'offrir à ses citoyens et à ses visiteurs des spectacles en plein air durant les trois premiers mercredis du mois de juillet à 19 h 30. Présentés gratuitement à proximité du centre communautaire ou du terrain des loisirs, ces spectacles se révèlent, année après année, une occasion de découvrir des talents musicaux de la région tout en profitant de la belle saison estivale.

Pour connaître la liste des artistes qui se succèderont sur scène, veuillez consulter le bulletin municipal *Le Bavard d'Upton*, le site Internet upton.ca.



**Théâtre de la
Dame de Cœur**



Théâtre de la Dame de Cœur (TDC)

611, rang de la Carrière

Téléphone : 450 549-5828

Upton a la chance de compter sur son territoire, une institution culturelle majeure de la région de la Montérégie : le Théâtre de la Dame de Cœur (TDC), situé sur un domaine historique et enchanteur aux abords des rivières Le Renne et Noire appartenant à la Municipalité. Il compte 9 bâtiments, dont le manoir, le vieux moulin, le Centre d'Interprétation de la marionnette Baroque Alphonse Desjardins (CIMBAD), la salle de spectacle de 500 places avec toiture imposante et sièges pivotants munis de bretelles chauffantes ainsi que l'hébergement pour ses employé-e-s.

Depuis bientôt 50 ans, durant la saison estivale, le TDC présente des spectacles de marionnettes géantes à grand déploiement qui s'adressent à toute la famille.

Le TDC conçoit et réalise l'intégralité de ses spectacles à Upton. Reconnue à l'international, la compagnie québécoise exporte son savoir-faire à travers des spectacles ambulants et des collaborations prestigieuses.

**La folle épopée
de M. Paul**

2025-2026-2027

Du mercredi au dimanche,
en juillet à 20h30 et en août à 20h00

*** Certaines activités gratuites avant le spectacle**

- * Visite du Musée de la marionnette (CIMBAD),
- * Randonnée au parc nature, chasse aux marionnettes.

Possibilité de prendre un bon repas au Vieux Moulin.

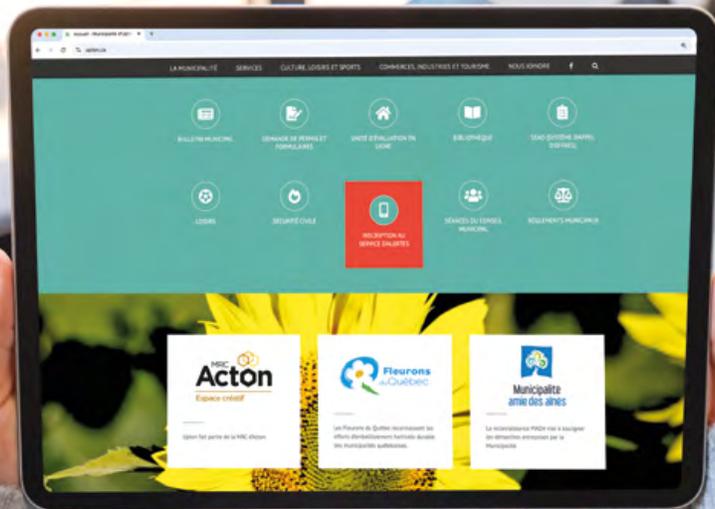
IMPORTANT

SERVICE ALERTE UPTON

Pour s'inscrire au Service d'alertes Upton, vous devez vous rendre sur le site Internet de la Municipalité à www.upton.ca et cliquez sur le carré rouge situé dans la page d'accueil.

Plusieurs citoyens se sont dirigés vers l'infolettre. Il serait donc important de suivre ces étapes pour s'inscrire au bon endroit. Si vous éprouvez des difficultés, il nous fera plaisir de vous accompagner.

Pour joindre la Municipalité d'Upton : 450 549-5611



VIE COMMUNAUTAIRE

Fête des bénévoles

Depuis 2018, la Municipalité d'Upton reconnaît le travail de ses bénévoles lors d'un brunch. Les citoyens honorés lors de cette activité sont soumis par les organismes pour qui ils offrent leur temps. Cette fête se déroule au mois d'avril dans le cadre de la Semaine de l'action bénévole et elle est organisée par le Regroupement Récréatif d'Upton ainsi que par les membres du conseil municipal.

Location de salles

Deux salles municipales équipées d'une cuisine sont mises à la disposition des citoyens, des organismes et des entreprises qui en font la demande pour la tenue de divers événements, moyennant des coûts de location abordables.

Le centre communautaire

885, rue Lanoie
Téléphone : 450 549-4555

Capacité : maximum 205 personnes

Le chalet des loisirs

812, place des Loisirs
Téléphone : 450 549-5423

Capacité : 115 personnes



Pour louer une salle vous devez communiquer avec l'adjoint(e) administratif(ve) et réceptionniste au 450 549-5611.



PARCS ET ESPACES VERTS

Parc Bruneau

Le parc Bruneau est un lieu propice à la détente. On y retrouve un bel aménagement paysager ainsi qu'une sculpture composée de 3 tournesols. Celle-ci a été réalisée par un ferblantier d'Upton, monsieur Philippe Desaultels.

Parc « Il était une fois des gens heureux... »

Le parc « Il était une fois des gens heureux... » a été inauguré en 2014. Son nom rend hommage à la chanteuse Nicole Martin pour son passage à Upton en 2011 dans le cadre de l'émission de télévision « La petite séduction ». Situé en plein cœur du village, à l'intersection de la rue Principale et de rue Saint-Éphrem, cet espace vert compte plusieurs aménagements paysagers ainsi que des bancs et une table à pique-nique sous une pergola. On y retrouve également une murale historique créée par l'artiste-peintre, madame Rythâ Kesselring.



Parc nature de la région d'Acton

D'une superficie de 6,9 hectares, le Parc nature de la région d'Acton est situé sur une presqu'île en bordure des rivières Le Renne et Noire. Une magnifique passerelle en aluminium permet de s'y rendre à partir du site du Théâtre de la Dame de Cœur (TDC). Le Parc est sillonné par un sentier en forme de boucle qui offre la possibilité de s'adonner à différentes activités physiques et sportives, dont la marche, le jogging, la raquette et le ski. En les parcourant, on y découvre un boisé mature, des milieux humides ainsi qu'une faune et une flore exceptionnelles. Au bénéfice du public, des panneaux d'interprétation ont été installés pour en connaître davantage sur cet espace naturel d'une valeur écologique unique en Montérégie.



Parc Léo Joubert

Ce parc est accessible par la rue du Notaire. Ce parc est parfait pour les familles!



Terrain des loisirs

Le terrain des loisirs regroupe plusieurs infrastructures récréatives et sportives dont certaines sont munies d'un système d'éclairage :

- Balançoires et modules de jeux
- Plateforme multifonctionnelle Desjardins (basketball, hockey balle, hockey sur glace, patinage, tennis, volley-ball, pickleball)
- Jeu d'eau
- Terrain de baseball
- Terrain de pétanque
- Terrains de soccer



EMBELLISSEMENT

Concours Maisons fleuries

Dans le cadre du programme des Fleurons du Québec, la Municipalité d'Upton, en partenariat avec le comité d'embellissement des paysages d'Upton (CEPU), a mis sur pied le concours Maisons fleuries. Ce concours vise à embellir le territoire uptonais. Aucune inscription n'est nécessaire. Toutes les rues et les rangs sont visités par les membres du jury au mois de juillet et seuls les aménagements paysagers en façade sont évalués selon différents critères. Les gagnants sont dévoilés et récompensés lors d'une soirée de remise de prix à la fin de l'été où toute la population est invitée.



Les Fleurons du Québec



Le programme des Fleurons du Québec offre une reconnaissance officielle aux municipalités québécoises pour leurs efforts d'embellissement horticole, afin d'offrir un cadre de vie sain et visuellement attrayant pour les citoyens. En 2015, en participant à la classification horticole des Fleurons du Québec pour une 4e fois, la Municipalité d'Upton a remporté 4 fleurons sur une possibilité de 5. En 2019, lors de la nouvelle évaluation, elle a réussi à conserver ses quatre fleurons tout en améliorant son pointage. Plus récemment, en 2024, la Municipalité d'Upton a de nouveau été reconnue avec 4 fleurons, confirmant ainsi son engagement continu envers l'embellissement horticole et la qualité de vie de ses citoyens.



Programme Un enfant, un arbre

Depuis 2009, la Municipalité d'Upton est fière de souligner la naissance ou l'adoption d'un enfant uptonais par la plantation d'un arbre sur son territoire. Avec cet engagement écologique, la Municipalité souhaite augmenter son patrimoine arboricole et assurer aux générations futures un environnement plus pur.

Les nouveaux parents intéressés à ce que le Service des travaux publics plante un arbre en l'honneur de leur enfant au parc Bruneau ou au terrain des loisirs peuvent remplir le formulaire d'inscription disponible au bureau municipal ou sur le site Internet upton.ca.





ENVIRONNEMENT

Collecte des déchets et des matières recyclables et organiques

Jours de collecte

La collecte des déchets et des matières recyclables (aluminium, métal, carton, papier, plastique et verre) est effectuée tous les mardis, une fois aux deux semaines de façon alternée. Quant à la collecte des matières organiques, elle est effectuée les mercredis du mois d'avril au mois de novembre et une fois par mois du mois de décembre au mois de mars. Des collectes de gros rebuts ont également lieu 3 fois par année. Il est important de déposer votre bac roulant en bordure de la voie publique à compter de 19 h la veille de la collecte.

Calendrier des collectes

Un calendrier des collectes est conçu par la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains. Il est distribué une fois par année dans tous les foyers d'Upton. Conservez-le ! Il s'agit d'un outil indispensable pour tout savoir sur les collectes.

Bacs roulants pour les matières recyclables et organiques

Pour obtenir un bac roulant pour les matières recyclables et organiques, adressez-vous à la réception du bureau municipal. Veuillez noter que lors d'un déménagement, vous ne pouvez pas apporter votre bac roulant avec vous. Celui-ci appartient à la Municipalité et doit demeurer à la même adresse pour l'usage du futur propriétaire.

Bacs roulants pour les ordures ménagères

Les bacs roulants pour les ordures ménagères sont obligatoires. Si vous ne possédez pas de bac roulant, vous pouvez vous en procurer un à la quincaillerie de votre choix ou auprès de la Municipalité.

Programme d'assistance financière pour l'achat de couches lavables

Vous avez un bébé de moins d'un an et souhaitez utiliser des couches lavables pour contribuer à la protection de l'environnement ? La Municipalité d'Upton est fière de vous offrir un programme d'assistance financière vous encourageant à le faire. Ainsi, depuis avril 2010, un remboursement de 50% du coût d'achat de 24 couches lavables neuves, jusqu'à un maximum de 100 \$ par enfant, est remis aux parents sur présentation du formulaire à cet effet et des pièces justificatives demandées. Le formulaire est disponible au bureau municipal et sur le site Internet upton.ca.



L'écocentre

(1880, rue Brouillette à Saint-Hyacinthe)

Pour vous débarrasser de façon pratique et environnementale des matières suivantes :

- briques;
- métaux;
- meubles;
- pneus;
- résidus de bois;
- résidus de construction et de démolition;
- résidus de peinture et d'huile;
- résidus électroniques et informatiques.





Programme d'assistance financière pour l'achat de barils de récupération d'eau de pluie

Dans le but de diminuer la consommation d'eau potable et par le fait même, le coût de traitement des eaux usées, la Municipalité d'Upton a mis en place un programme d'assistance financière pour encourager ses résidents à se procurer un baril de récupération d'eau de pluie. Ainsi, depuis 2014, un remboursement de 50 % du coût d'achat d'un baril de récupération d'eau de pluie, jusqu'à un maximum de 50 \$, est remis aux citoyens sur présentation du formulaire à cet effet et des pièces justificatives demandées.

Le formulaire est disponible au bureau municipal et sur le site Internet upton.ca.

Un seul bac est subventionné par numéro civique.

Récupération des ampoules fluocompactes, des cartouches d'encre, des cellulaires et des piles

En tout temps, vous pouvez déposer vos ampoules fluocompactes, vos cartouches d'encre, vos cellulaires et vos piles qui vous ne servent plus dans les collecteurs dédiés à cet effet dans le hall d'entrée du bureau municipal (810, rue Lanoie).



Coordonnées :

1545, rue Perless,
Acton Vale (Québec) J0H 1A0

Téléphone : 450 546-4039

Courriel : omnibusacton@outlook.com

Site Internet : omnibusra.com



La Municipalité d'Upton est desservie par Omnibus Région d'Acton. Il s'agit d'un service de transport à faible coût qui compte deux volets : le volet adapté pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite et le volet collectif. Ce dernier permet à toute personne de voyager à l'intérieur de la MRC d'Acton ou de se rendre à Saint-Hyacinthe.

Les points d'embarquement et de débarquement à Upton sont situés aux endroits suivants : au centre communautaire (885, rue Lanoie), au camping Wigwam (425, rue Principale) et au Dépan Stef (261, rue Principale).

Pour connaître les horaires des trajets et les tarifs, vous pouvez communiquer avec Omnibus Région d'Acton au 540 546-4039. Veuillez noter que vous devez obligatoirement vous inscrire et réserver votre place auprès de cet organisme pour monter à bord de l'autobus.



RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

Abri d'auto temporaire

L'abri d'auto temporaire (de type Tempo par exemple) est autorisé du 15 octobre d'une année au 15 avril de l'année suivante. En dehors de cette période, l'abri et la structure doivent être démantelés. Nonobstant ce qui précède, l'abri d'auto est permis tout au long de l'année dans la cour arrière et sur un terrain de plus de 1500 m².

Animaux

Nombre de chats et de chiens

Sauf dans le cas d'un chenil ou d'une exploitation agricole, il est défendu au propriétaire, au locataire ou à l'occupant d'un bâtiment ou d'un logement de garder sur une propriété, dans un bâtiment, un logement ou une dépendance, plus de 2 chats ou de 2 chiens.

Licence

Nul gardien ne peut posséder ou garder un chien à l'intérieur des limites de la Municipalité pour une période de plus de 15 jours sans s'être procuré une licence. Pour vous procurer une licence, veuillez contacter la SPA de Drummondville au 819 472-5700.



Arbres

Un permis est nécessaire pour couper un arbre et est seulement autorisé dans les cas suivants :

- L'arbre est mort, est endommagé au point d'entraîner sa perte ou est atteint d'une maladie incurable;
- L'arbre constitue un danger pour la sécurité des personnes;
- L'arbre occasionne des dommages à la propriété privée ou publique;
- L'arbre constitue une nuisance pour la croissance des arbres voisins;
- La coupe de l'arbre est nécessaire pour permettre l'exécution d'un projet de construction conforme à la réglementation municipale.

Dans le cas où un arbre doit être coupé selon les alinéas a) à d), le propriétaire a l'obligation de planter un nouvel arbre d'un diamètre minimal de 3 cm. Ce dernier doit être planté aussi près que possible de l'emplacement de l'arbre coupé.

Aucun permis requis s'il s'agit d'émonder un arbre (couper des branches) sans abattre l'arbre au complet.

Armes

Constitue une nuisance et est prohibé le fait de faire usage d'une arme à feu, d'une arme à air comprimé, d'une arme de paintball, d'un arc ou d'une arbalète à moins de deux 200 m de toute maison, bâtiment ou édifice dans un rayon de 90 degrés ou en direction d'un chemin public. De plus, il est interdit d'installer une cache à moins de 100 m d'un chemin public.

Arrosage

Voici les règles d'arrosage applicables:

- L'arrosage des pelouses est autorisé uniquement entre 3 h et 6 h lorsque l'eau est distribuée par des systèmes d'arrosage automatique, et entre 20 h et 23 h lorsqu'elle est distribuée par des systèmes d'arrosage mécanique.
- Dans le cas d'une nouvelle pelouse, l'arrosage est permis tous les soirs entre 20 h et 23 h pour une période de 15 jours suivant les travaux d'ensemencement ou de pose;
- Le remplissage d'une piscine ou d'un spa est interdit de 6 h à 20 h.
- Toutefois, il est permis d'utiliser l'eau du réseau de distribution à l'occasion du montage d'une nouvelle piscine pour maintenir la forme de la structure.
- Lorsqu'il y a une pénurie d'eau ou qu'elle est appréhendée, un avis public d'interdiction est émis;
- Lors de la période d'interdiction, il est défendu d'utiliser l'eau potable à des fins d'arrosage, de lavage piscines.

Pour toute autre information, nous vous invitons à consulter le règlement régissant l'utilisation de l'eau potable, disponible sur le site web de la municipalité.

Bruit

Le fait d'utiliser une tondeuse à gazon, une scie à chaîne ou autre appareil similaire entre 21 h et 8 h le lendemain constitue une nuisance et est prohibé.

Entre 23 h et 7 h, il est défendu à toute personne de faire usage ou permettre que soit fait usage d'une radio ou d'un instrument propre à reproduire des sons ou de causer du bruit excessif de façon à nuire au bien-être et au repos d'une personne du voisinage.

Colportage

Un colporteur ou un solliciteur, doit, pour vendre, collecter ou solliciter dans la Municipalité, demander et obtenir un permis de colporteur.



Entreposage saisonnier de véhicules ou équipements récréatifs

Une personne peut entreposer sur sa propriété où il existe un bâtiment principal un véhicule récréatif, une roulotte, une tente-roulotte, une embarcation ou un autre équipement de même nature sous réserve de respecter les conditions suivantes :

- un maximum de 2 véhicules et équipements est autorisé par terrain;
- la période d'entreposage ne doit pas excéder 8 mois;
- il est interdit d'habiter un véhicule ou un équipement ainsi stationné ou entreposé;
- l'entreposage d'un tel véhicule ou équipement n'est autorisé que dans les cours latérales ou arrière.



Feu en plein air

Il est défendu à toute personne d'allumer, de faire allumer ou de permettre que soit allumé un feu de quelque genre que ce soit sans avoir demandé et obtenu, au préalable, un permis à cet effet de la Municipalité.

Cependant, aucun permis n'est requis pour l'utilisation d'un poêle à brique ou charbon de bois ou barbecue à gaz ou pour un feu dans tout foyer extérieur lorsqu'il est pourvu d'un capuchon pare-étincelles placé au sommet du tuyau d'évacuation.

Hautes herbes

Le fait de laisser pousser des broussailles ou de l'herbe jusqu'à une hauteur de 25 cm ou plus, dans les zones résidentielles ou commerciales constitue une nuisance et est prohibé.

Mauvaises herbes

Le fait de laisser pousser sur un immeuble des branches, des broussailles, des mauvaises herbes constitue une nuisance et est prohibé.

Arbres dangereux

Le fait de maintenir ou permettre que soit maintenu sur un immeuble un arbre dans un état tel qu'il peut constituer un danger pour les personnes circulant sur la voie publique constitue une nuisance et est prohibé.



Limites de vitesse

MAXIMUM
20

- montée Industrielle
- rue des Bouleaux
- rue des Cèdres
- rue des Colibris
- rue des Épinettes
- rue des Érables
- rue des Geais-Bleus
- rue des Glaïeuls
- rue des Jonquilles
- rue des Lys
- rue des Mélèzes
- rue des Merisiers,
- rue des Muguets
- rue des Pivoines
- rue des Plaines
- rue Saint-Cyrille Ouest
- rue des Sapins

MAXIMUM
30

- montée des Pins
- rue Beauvain
- rue Bernard
- rue Brasseur
- rue Bruneau
- rue Cardin
- rue Dauphinais
- rue Frédette
- rue Lajoie
- rue du Notaire
- rue des Œillets
- rue Phaneuf
- rue de la Promenade
- rue Sacré-Cœur
- rue Saint-Cyrille Est
- rue Saint-Joseph
- rue de la Visitation

MAXIMUM
50

- montée Beauvain
- chemin Marin
- chemin Pénelle
- rue Lanoie
- rue Lessard
- rue des Lilas
- rue Monseigneur-Desmarais

MAXIMUM
80

- 2^{ème} rang
- 5^{ème} rang
- 20^{ème} rang
- 21^{ème} rang
- rang du Cap
- rang du Carré
- rang Deslauriers
- rang Saint-Édouard
- route Joubert



Neige / Glace

Il est interdit par toute personne de jeter ou de déposer de la neige ou de la glace :

- Sur les trottoirs de façon à restreindre l'espace rendu disponible aux piétons suite au déneigement effectué par cette dernière ou par un entrepreneur;
- Sur un terrain public;
- Dans l'emprise d'une rue de manière à ce qu'elle obstrue un panneau de signalisation routière ou le triangle de visibilité;
- Dans la rue;
- Dans un rayon de 3 mètres d'une borne incendie.

Ouverture des parcs municipaux

Il est défendu de demeurer dans les parcs publics entre 23 h et 7 h sauf à l'occasion d'une activité spéciale ayant été autorisée au préalable par l'autorité compétente.



Permis de construction et de rénovation

Un permis ou un certificat est nécessaire pour tous travaux extérieurs :

- L'aménagement de terrains (stationnement, usages permis dans les cours, etc.);
- Bâtiment résidentiel, commercial, industriel, agricole, institutionnel;
- Remise, garage, abri d'auto;
- Toiture, fenêtre, porte;
- Revêtement extérieur;
- Galerie, balcon ou patio;
- Piscine creusée ou hors-terre;
- Clôture, haie de cèdres, muret;
- Enseigne;
- Travaux dans la rive (coupe d'arbre, quai, remblai, accès au plan d'eau, etc.);
- Installation septique (fosse et champ d'épuration);
- Entreposage extérieur;
- Coupe forestière;
- Etc.

Un permis ou un certificat est nécessaire pour tous travaux intérieurs :

- Usage pratiqué (résidentiel, commercial, agricole, industriel, etc.);
- Rénovation de la salle de bain et de la cuisine;
- Finition du sous-sol;
- Rajout d'une chambre à coucher;
- Ajout d'un logement;
- Refaire les divisions intérieures d'un bâtiment;
- Etc.

Piscine

Quiconque désire implanter une piscine sur son terrain doit au préalable obtenir un permis à cet effet. L'aménagement d'une piscine doit respecter le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles du gouvernement du Québec.

En plus de la réglementation provinciale, l'aménagement des piscines doit respecter la réglementation municipale suivante : Toute piscine extérieure devra être située de façon à ce que la bordure extérieure du mur de la piscine ou de sa paroi soit au moins à : 1,2 mètre de toute ligne de propriété; 1,2 mètre de distance de tout patio, galerie ou balcon sauf lorsque celui-ci est aménagé pour donner accès à une piscine hors sol, auquel cas la plate-forme doit être munie d'un système de sécurité pour contrôler l'accès à la piscine; 1,2 mètre de tout bâtiment principal ou accessoire adjacent. Une terrasse surélevée («deck») qui donne accès à une piscine doit être à au moins 2 mètres de distance de toute ligne de propriété.

Une piscine ne doit pas être située sous une ligne ou un fil électrique et elle ne doit pas empiéter dans une servitude.



Stationnement de nuit durant l'hiver

Il est défendu de stationner ou immobiliser un véhicule dans les rues de la municipalité entre 23 h 7 h, du 15 novembre au 31 mars, à moins qu'une signalisation à l'effet contraire ne le permette expressément.



Vente de garage

Il est défendu à toute personne de faire ou de permettre que soit faite une vente de garage à moins d'avoir préalablement demandé et obtenu auprès de la Municipalité un permis de vente de garage au coût de 15 \$.



À Upton, plusieurs organismes vous offrent une foule d'activités et de services qui contribuent à améliorer votre qualité de vie. Si vous désirez vivre des expériences enrichissantes et vous intégrer davantage à la communauté, il suffit simplement de communiquer avec la personne responsable. Elle se fera un plaisir de vous accueillir.

Bibliothèque municipale

784, rue Saint-Éphrem, Upton
450 549-4537

Cercle de fermières Upton

863, Lanoie, Upton
450 549-5238

Club de croquet Upton

374, rue Sacré-Cœur, Upton
450 549-4610

Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

810, rue Lanoie, Upton
450 549-5611

Comité d'embellissement des paysages d'Upton (CEPU)

810, rue Lanoie, Upton
450 549-5611

Comité de la rivière Noire (CRN)

21, place Mauriac, Saint-Liboire
450 793-2811

Comité famille – Comité aînés

810, rue Lanoie, Upton
450 549-5611

Corporation de développement de la rivière Noire (CDRN)

26, rue du Marché, Roxton Falls
450 548-5510

Fabrique Saint-Éphrem

351, Monseigneur-Desmarais, Upton
450 549-4533
fabriquestephrem-upton@telupton.com

FADOQ Upton

885, rue Lanoie, Upton

MRC d'Acton
Développement économique
et local (DEL)

1037, rue Beaugrand, Acton Vale
450 546-3256
info@mrcacton.ca
del@mrcacton.ca

Musée Saint-Éphrem

351, rue Monseigneur-Desmarais, Upton
450 549-4201
fondation@museestephrem.com

**Régie intermunicipale
d'Acton et des Maskoutains**

2090, rue Cherrier, Saint-Hyacinthe
450 774-2350
riam@maskatel.net

**Regroupement récréatif d'Upton
(RRU)**

810, rue Lancoie, Upton
450 366-1805
rrupton2023@gmail.com

SADC de la région d'Acton

1545, rue Perlees, bureau 101, Acton Vale
450 546-3239
info@sadacton.qc.ca

Toxi-co-gîte

383, rue Monseigneur-Desmarais, Upton
450 549-5140
info@toxicogite.ca



Pour connaître d'autres organismes qui œuvrent sur le territoire de
la MRC d'Acton, consultez le site Internet de la MRC d'Acton (mrcacton.ca).

2025

JANVIER					FÉVRIER					MARS					AVRIL												
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
			1	2	3	4						1															
5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12
12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19
19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22	16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26
26	27	28	29	30	31	23	24	25	26	27	28	23	24	25	26	27	28	29	27	28	29	30					

MAI					JUIN					JUILLET					AOÛT														
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam		
				1	2	3	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5					1	2					
4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14	6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9		
11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21	13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16		
18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28	20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23		
25	26	27	28	29	30	31	29	30	27	28	29	30	31	27	28	29	30	31	24	25	26	27	28	29	30				

SEPTEMBRE					OCTOBRE					NOVEMBRE					DÉCEMBRE												
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
			1	2	3	4				1	2	3	4														
7	8	9	10	11	12	13	5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20	12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27	19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22	21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	26	27	28	29	30	31	23	24	25	26	27	28	29	30	28	29	30	31							

2026

JANVIER					FÉVRIER					MARS					AVRIL													
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	
				1	2	3	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7					1	2	3	4
4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14	8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11	
11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21	15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18	
18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28	22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25	
25	26	27	28	29	30	31	29	30	29	30	31	26	27	28	29	30	26	27	28	29	30	26	27	28	29	30		

MAI					JUIN					JUILLET					AOÛT													
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	
				1	2	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4					1								
3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13	5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	
10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20	12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	
17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27	19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22	
24	25	26	27	28	29	30	28	29	30	26	27	28	29	30	31	26	27	28	29	30	31	23	24	25	26	27	28	29

SEPTEMBRE					OCTOBRE					NOVEMBRE					DÉCEMBRE													
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	
			1	2	3	4				1	2	3	1	2	3	4	5	6	7					1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12	4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14	6	7	8	9	10	11	12	
13	14	15	16	17	18	19	11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21	13	14	15	16	17	18	19	
20	21	22	23	24	25	26	18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28	20	21	22	23	24	25	26	
27	28	29	30	25	26	27	28	29	30	31	29	30	27	28	29	30	31	27	28	29	30	31						

INDEX DES ANNONCEURS

Alimentation

Marché Upton 2

Camping

Camping Wigwam 4

Carrière

Carrière d'Acton Vale Ltée 2

Électricien

Entreprises G.A. Beaudry et Fils inc. 4

Entreposage en libre-service

Mini-Entrepôts Rouge 47

Entrepreneur en construction

Structures J.E.M. 48

Entrepreneur en excavation

Excavation Sylvain Plante et Fils inc 47

Entrepreneur en isolation

Isolation Montérégie MS inc. 47

Entrepreneur en maçonnerie

Pha-Bric Maçonnerie 47

Entrepreneur en tôle

Atelier Pro Signature inc. 47

Équipement agricole

Phaneuf 48

Garage

ÉquipeXperts 4

Pharmacie

Proxim - Pharmacie Nicolas Borri 47

Plomberie

Plomberie T.D. inc. 4

Pourvoirie

Pourvoirie Royaume Mac 4

Service de nettoyage

CG Entretien Lion Pro 2

Services de télécommunications

Maskatel 2

Théâtre

Théâtre de la Dame de Coeur 25

Excavation 219, rang Charlotte, Saint-Liboire

Sylvain Plante

R.B.Q. : 9102-7773-03 et Fils Inc.

TERRASSEMENT • TRANSPORT • DÉMOLITION

Gravier • Sable • Pierre • Terre à jardin • Terre à gazon tamisée • Fosses septiques et champs d'épuration
MARTEAU HYDRAULIQUE ET CONTRÔLE LASER • PEIGNE DE DÉFRICHEMENT • GODET EN V

Sylvain 450 793-2534 • Ben 450 793-2535 • Courriel excsplante-fils@netco.ca

PHA-BRIC

Maçonnerie 25 ANS D'EXPERTISE EN MAÇONNERIE

PIERRES • BLOCS BRIQUES • PIERRES COLLÉES

1253, RANG 21, UPTON R.B.Q. : 3131-3273-26 **549-5000**
PHA-BRIC.MACONNERIE@HOTMAIL.COM

ATELIER PRO SIGNATURE

Idéal revêtement
Coutage Limitée, Manufacturiers

SPÉCIALISTE EN PLIAGE DE MÉTAL EN FEUILLES

450 546-3184 | ATELIERPROSIGNATURE.CA
INFO@ATELIERPROSIGNATURE.CA
1405, RUE INDUSTRIELLE, ACTON VALE

C'EST PAS PARCE QUE
ÇA NE PARAÎT PAS
QUE ÇA N'EXISTE PAS.

SOS
VIOLENCE CONJUGALE
1800 363-9010

ISOLATION MONTRÉGIE MS INC

Isolation sur mesure - confort assuré

TÉLÉPHONE : 819 943-4626
COURRIEL : ISOMONTEREGIEMS@OUTLOOK.COM
SITE WEB : ISOLATIONMONTEREGIEMS.COM

URÉTHANE, LAINE SOUFFLÉE PARE-FEU, INSONORISATION

RBQ : 5805-2580-01

MINI-ENTREPÔTS Rouge

minientrepotsrouge.com
info@minientrepotsrouge.com
537 ROUTE 116, UPTON

450 546-7402

Pharmacie Nicolas Borri
Pharmacien propriétaire

Heures d'ouverture :
Lundi - Mardi - Vendredi
9 h 30 à 18 h
Mercredi - Jeudi
9 h 30 à 20 h
Samedi 9 h 30 à 17 h
Dimanche Fermé

450 793-4466

LIVRAISON GRATUITE*

*Sous certaines conditions

Membre affilié à

54, rue Saint-Patrice
Saint-Liboire

Proxim

PHANEUF

ÉQUIPEMENTS AGRICOLES

UPTON 450 549-5811

www.phaneuf-ag.com



CASE IH



STRUCTURES

J.E.M.

Construction et rénovation agricole
Rénovation résidentielle | Déneigement

Contactez-nous!

450 501-0699

450 501-9063

